



Groupement National
centres ressources autisme

**Groupe 2 : Production d'un fascicule
national de parcours et procédure
diagnostique**

Ateliers du 18/09/2019

Rappel du contexte

1. Objectifs de ce groupe de travail

Produire un fascicule national grand public clarifiant les parcours et les procédures d'évaluation diagnostique

2. Mesures du rapport DITP concernées

Mesure 9 : Moduler davantage les procédures d'évaluation diagnostique en fonction du profil et de la situation clinique des personnes concernées et organiser la planification en conséquence

Mesure 13 : Rendre les parcours (actuels et cibles) et les procédures d'évaluation diagnostique plus lisibles des familles, des professionnels de 1^{ère} ligne et des MDPH.

3. Problématiques à traiter

- 1- Définir la cible de la communication
- 2- Identifier les principaux messages
- 3- Identifier les relais et supports les plus adéquats (sites internet, lieu d'accueil du public ...)

4. Membres du groupe n°2

CATELIN Alexandre (IDF) - Contributeur
DELECRAY Lucie (Champagne-Ardenne) - Contributeur
ILIC Jacqueline (GNCRA) - Porteur

Résultats de l'atelier

5. Les cibles de la communication

- Familles
- Professionnels des 1^{ère} ligne
- MDPH

Réaliser soit 1 seul fascicule avec une partie enfant / une partie adulte soit 2 fascicules par public.

6. Les principaux messages

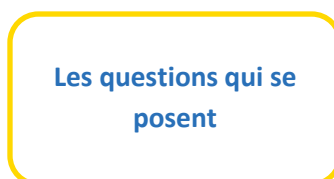
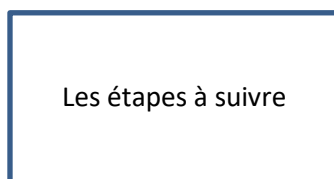
- *On n'a pas nécessairement besoin de passer par le CRA pour avoir un diagnostic*
- *Le CRA peut vous informer / orienter dans votre parcours de diagnostic (La mission d'information des CRA est à destination de tous et pas seulement à destination des situations complexes)*
- *Vos inquiétudes concernant le développement de votre enfant sont légitimes*
- *Il n'existe pas de bilan standardisé pour obtenir un diagnostic. Il n'est pas nécessaire de faire tous les tests et bilans pour obtenir un diagnostic*
- *Pour accéder à la reconnaissance du handicap et faire valoir ses droits à la MDPH, il faut soit un certificat rempli par un médecin soit un diagnostic obligatoirement posé par un médecin (une psychologue ne peut pas poser un diagnostic). En fonction du retentissement des difficultés, une prise en charge par la MDPH peut avoir lieu avant même l'obtention d'un diagnostic soit posé*

7. Les canaux de diffusion du fascicule

- Sites institutionnels : site du gouvernement, GNCRA, Sites des CRA
- Mise à disposition dans les salles d'attente
- Médecins de ville
- Envoi aux MDPH
- Envoi au format numérique à toutes les personnes ayant fait une demande de diagnostic au CRA
- Associations de familles / de personnes concernées

Contenu du livrable

Légende des couleurs



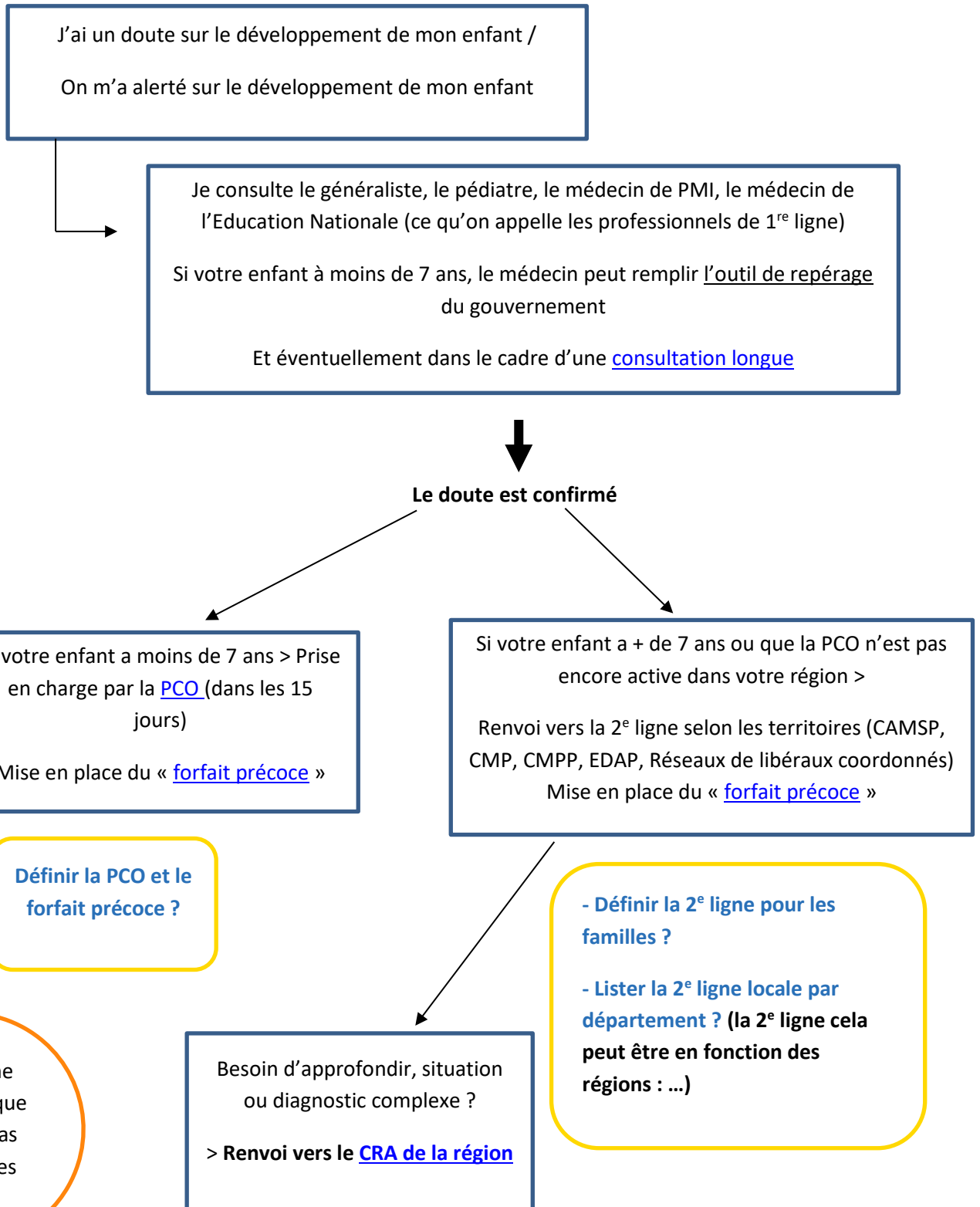
PARTIE ENFANT

1. Définition de l'autisme

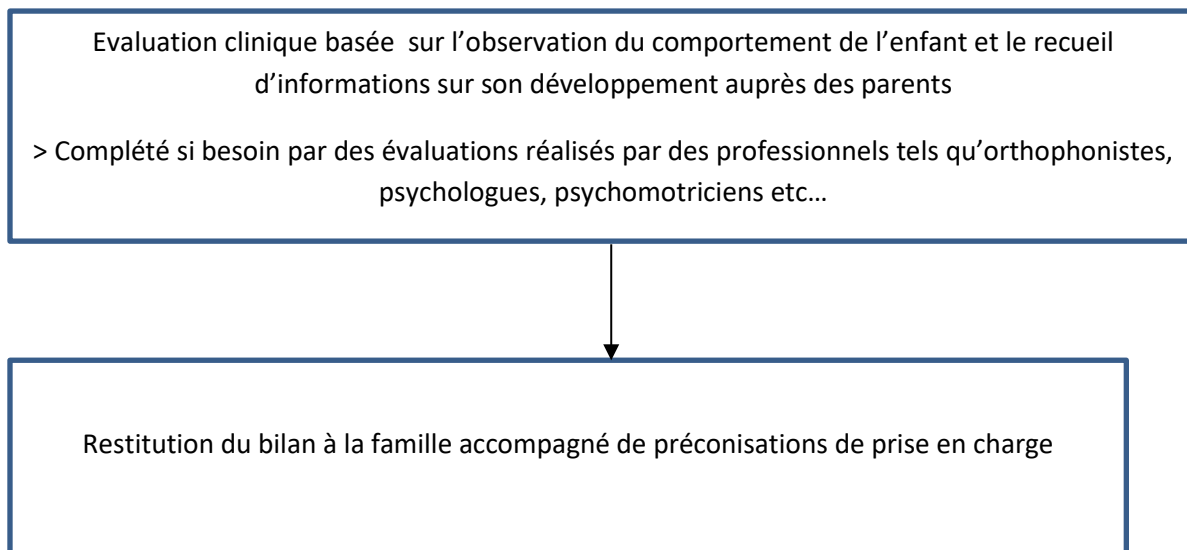
L'autisme est un Trouble du Neuro-Développement (TND) aux origines multifactorielles et caractérisé par une dyade (DSM-5) :

- Des difficultés en matière de communication sociale
- Des comportements restreints et répétitifs

2.



3. Déroulé du diagnostic



Pas besoin de faire tous les tests pour poser un diag TSA

C'est le médecin qui pose le diagnostic

Prévoir une page qui explique les différents métiers rencontrés dans le parcours de diag pour les familles ?

4. Accompagnement et prise en charge

Si votre enfant a moins de 7 ans, l'accompagnement est coordonné par la PCO et prise en charge par la sécurité sociale des professionnels non-conventionnés pendant au moins 12 mois.

Elle peut aussi vous proposer un accompagnement social pour faire valoir ses droits auprès de la MDPH

Si votre enfant a + de 7 ans, la prise en charge est faite par la ligne 2 de votre territoire

Indiquer que même si la mission Diag des CRA n'est destinée qu'aux cas complexes, leur mission d'information est ouverte à tous ? + Renvoyer vers la ligne d'écoute « Autisme Info Service » ?

PARTIE ADULTES

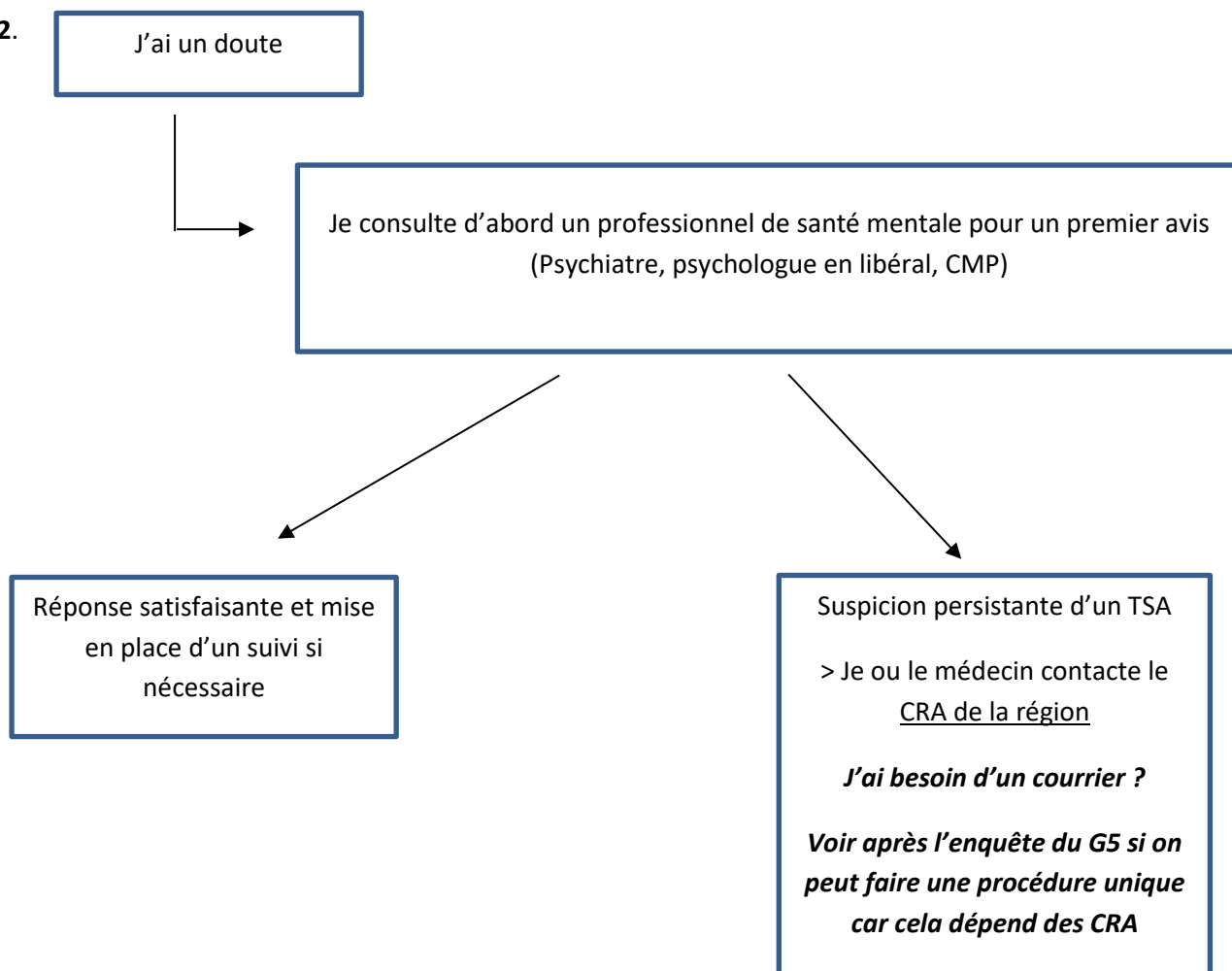
1. Définition de l'autisme

L'autisme est un Trouble du Neuro-Développement (TND) aux origines multifactorielles et caractérisé par une dyade (DSM-5) :

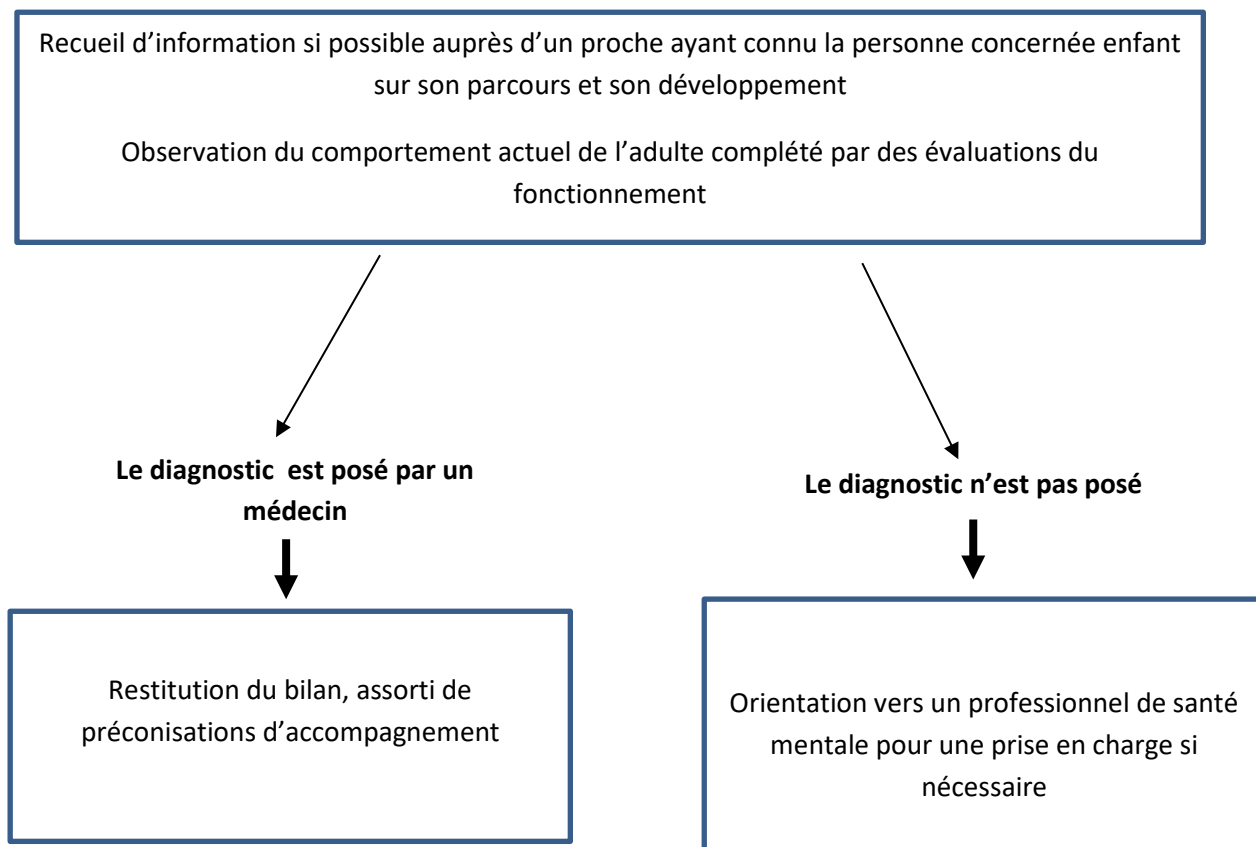
- Des difficultés en matière de communication sociale
- Des comportements restreints et répétitifs

- Faire une version avec et sans DI ?
- Faire une version FALC ?
- S'inspirer / Renvoyer vers le document déjà réalisé par le CRA Rhône Alpes « Asperger ou pas » ?

2.



3. Déroulé du diagnostic et accompagnement



Aller plus loin ?

Accompagner les fascicules d'une « cartographie de parcours de vie » un peu plus large pour information ?

